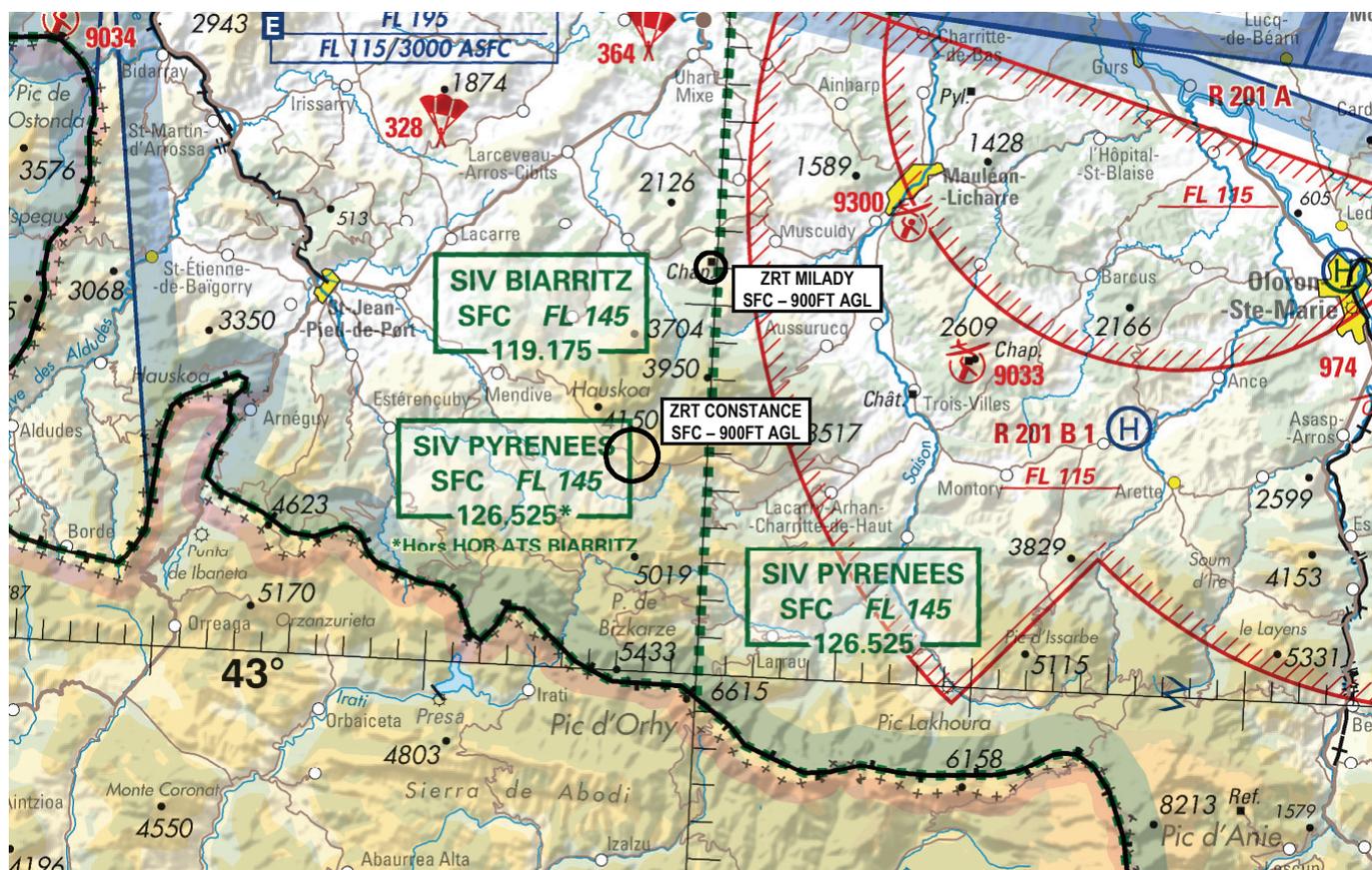


Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) pour permettre la réalisation de vols d'aéronefs d'État télé pilotés non habités dans le cadre de l'opération RICHELIEU en FIR Bordeaux LFBB

En vigueur : Du 27 septembre 2018 au 27 mars 2019

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB



Extrait carte IGN au 1 / 500 000 OACI édition 2018

ACTIVITÉ
Évolutions d'aéronefs d'État télépilotés non habités
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT activables : LUN-VEN : 1000-1400 sauf jours fériés (été : - 1 HR) - Activation annoncée par NOTAM avec un préavis minimum de 48 heures. - Activité réelle annoncée avec un préavis de 10 minutes.
INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de : Biarritz INFO : 119.175 MHz Pyrénées INFO : 126.525 MHz
STATUT
Zones réglementées temporaires (ZRT)
GESTIONNAIRE
Escadron des Services de la Circulation Aérienne (ESCA) de Mont de Marsan
CONDITIONS DE PENETRATION
CAG et CAM : Contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après notification auprès du télépilote.
SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT MILADY	ZRT CONSTANCE
<p><u>Limites latérales</u> Cercle de 0.4 Nm de rayon centré sur 43°11'01"N, 001°00'18"W</p> <p><u>Limites verticales</u> SFC / 900FT AGL</p>	<p><u>Limites latérales</u> Cercle de 0.7 Nm de rayon centré sur 43°05'49"N, 001°02'50"W</p> <p><u>Limites verticales</u> SFC / 900FT AGL</p>

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Les ZRT MILADY et CONSTANCE ne seront pas activables simultanément.

ORGANISMES A CONTACTER

Hors créneaux d'activation :	Pendant les créneaux d'activation :
<p>ESCA de Mont de Marsan Téléphone : 05.58.46.76.58</p>	<p>Télépilote Téléphone : 06.89.95.61.81</p>